

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Legault, Albert et Fortmann, Michel. *Une diplomatie de l'espoir. Le Canada et le désarmement 1945-1988*. Québec, Les Presses de l'Université Laval-CQRI, 1989, 680 p.

par Charles-Philippe David

Études internationales, vol. 21, n° 4, 1990, p. 908-910.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/702779ar>

DOI: 10.7202/702779ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

ment, les quelques anecdotes illustrant l'incompréhension manifestée par le Premier ministre. De plus, on a cherché à éviter les controverses en confiant à un comité le soin d'établir la ligne officielle dans l'interprétation de faits ou d'événements susceptibles de mener à des conclusions divergentes. Tout ceci, particulièrement le processus d'homogénéisation évident, enlève un peu d'intérêt à la lecture de cet ouvrage qui, de ce fait, pourrait rejoindre un public moins vaste que prévu. Il n'en demeure pas moins que la rédaction d'une histoire du ministère des Affaires extérieures est une entreprise essentielle à la compréhension du Canada du $xx^{\text{ème}}$ siècle et, pour cette raison, il faut reconnaître à sa juste valeur le mérite de John Hilliker et de son équipe.

André FARAND

*Ministère des Affaires extérieures
(Agence spatiale), Montréal*

LEGAULT, Albert et FORTMANN, Michel. *Une diplomatie de l'espoir. Le Canada et le désarmement 1945-1988*. Québec, Les Presses de l'Université Laval-CQRI, 1989, 680p.

Cet ouvrage est le résultat du travail acharné de deux stratèges québécois qui, telles des «fourmis» et des «abeilles», n'ont ménagé aucun effort pour expliquer l'évolution des politiques canadiennes en matière de désarmement. Il fallait vraiment allier la combativité des «fourmis» à la curiosité des «abeilles» pour produire cette excellente œuvre de synthèse. Ce livre s'avérera indispensable pour les chercheurs, les professeurs et les étudiants qui voudront connaître la petite et la grande histoire des positions canadiennes dans les différents forums de maîtrise des armements. Le cliché, souvent trop répété, est dans ce cas-ci approprié: Albert Legault, de l'Université Laval, et

Michel Fortmann, de l'Université de Montréal, ont produit un document qui deviendra indispensable pour les cours de politique de défense du Canada ou les séminaires sur l'*arms control*. On ne peut que féliciter les auteurs d'avoir réalisé une telle étude; elle vient, sans nul doute, combler un vide très important...

À l'instar de l'ouvrage de Jean Klein, portant sur la *Sécurité et désarmement en Europe* (Economica, 1987), et dont nous avons rendu compte dans ces pages il y a un an, voici une analyse minutieuse, pondérée et extrêmement fouillée de la diplomatie canadienne par rapport aux multiples négociations qui ont marqué, depuis plus de quarante ans, le dossier du contrôle des armements. Entendons-nous sur les paramètres de la recherche: le Canada s'est surtout impliqué dans les activités des forums multilatéraux du désarmement, et c'est à ce niveau que se situe l'analyse des auteurs. Que ce soit au sein des Nations Unies, à travers les activités de la Commission du désarmement, ou en Europe, dans le cadre des négociations MBFR ou la conférence de Stockholm, les positions canadiennes sont examinées à la loupe et évaluées d'une manière critique sous l'œil attentif de Legault et Fortmann. Ceux-ci passent en revue quatre décennies d'histoire: le contrôle de l'énergie atomique après la guerre, les nombreuses propositions de désarmement nucléaire et conventionnel durant les années cinquante, les projets de démilitarisation (Plan Rapacki) et de surveillance des opérations militaires (les «Ciels ouverts»), les pourparlers menant au traité de non-prolifération nucléaire de 1968, les négociations sur les armes chimiques et biologiques ainsi que sur les essais nucléaires et l'espace extra-atmosphérique – qui préoccupèrent le Canada dans les années 70 – et, enfin, les dossiers complexes des pourparlers MBFR, de la conférence CSCE d'Helsinki et des mesures de confiance de Stockholm (décennies 70 et 80). Le lecteur qui arrivera en bout de parcours sera quelque

peu essoufflé, tant le matériel de recherche est dense et le compte rendu extrêmement complet. Le détail de l'étude est vraiment impressionnant, dans la mesure où l'on suit pas à pas les propositions et les positions des autorités canadiennes à travers les méandres de toutes ces négociations.

Il faut signaler quelques-unes des grandes forces de cet ouvrage. Son chapitre d'ouverture, qui explique la théorie des «abeilles» et des «fourmis», est un bijou de créativité et d'originalité. Après les allusions aux «faucons» et aux «colombes», auxquelles on a récemment ajouté celles du «hibou», des «renards» et des «hérissons», voici deux nouvelles métaphores pour nous aider à percer le secret du monde de la stratégie, dans le cadre des bureaucraties. Ainsi, les abeilles diplomates et les fourmis militaires croisent le fer, depuis 1945, dans un chassé-croisé bureaucratique, où les querelles et les tentatives de coopération ont pour unique objet de déterminer qui, du ministère des Affaires extérieures ou du ministère de la Défense, élaborera la politique canadienne en matière de désarmement. Cette approche de la réalité organisationnelle et politique est très instructive et va bien au-delà des catégories simplistes évoquées habituellement (le MAE favorisant constamment les négociations et le MDN s'y opposant la plupart du temps).

Une autre force de cet ouvrage est sa couverture historique. Pour celles et ceux d'entre nous qui n'avons pas connues les années de l'«Âge d'or» de la diplomatie canadienne, ou les problèmes qui marquèrent le contrôle du développement de l'atome et des engins de destruction massive après la guerre, le livre offre une excellente synthèse grâce à des introductions et des considérations générales qui inscrivent ces problèmes dans le cadre de l'évolution contemporaine des relations internationales. Les auteurs expliquent les déterminants externes et internes (surtout politiques et organisationnels) de l'action

diplomatique canadienne. On doit également noter au passage les intéressantes vignettes sur des militaires, des hauts fonctionnaires et des diplomates qui ont influencé les politiques du Canada. Les plus connus sont bien sûr Norman Roberston, E.L.M. Burns, Howard Green, George Ignatieff et John Holmes qui ont joué un rôle important dans les tentatives fructueuses et infructueuses d'action diplomatique en faveur du désarmement. Les étudiants et les jeunes chercheurs découvriront des hommes de caractère, dont l'intelligence et la détermination étaient peu communes.

Enfin, il faut souligner que cet ouvrage est fort bien conçu. Celui-ci est facile à lire et on retrouve certains propos cinglants qui, loin d'être déplacés, décrivent l'état d'esprit des participants au «jeu de la négociation». De plus, le choix des titres est à l'occasion tout aussi drôle que révélateur.

Cependant, les auteurs auraient pu tenter de condenser leur ouvrage pour le ramener à des proportions de lecture qui soient raisonnables. Paradoxalement, en voulant donner une vision claire et exhaustive de l'action canadienne, les auteurs finissent par noyer leurs principales thèses dans une abondance de détails qui demande au lecteur une certaine endurance pour franchir les 643 pages du volume. À trop inspecter chacun des arbres du parc des propositions et positions canadiennes dans les forums de désarmement, on néglige ou affaiblit la perspective d'ensemble que nous offrirait la vue du haut de la forêt... Mais cette faiblesse est bien compréhensible et est bien peu importante face au bénéfice de disposer d'un ouvrage complet et définitif sur l'histoire du Canada et du désarmement.

Que retient-on de cette histoire ? Citons la conclusion de Legault et Fortmann : «Sur les grandes questions de fond, on peut probablement conclure que l'influence canadienne en matière de désarmement et de contrôle des armements est allée bien au-delà de ce

que l'on était en droit d'attendre d'un petit ou d'un grand pays comme le Canada.» (p. 592) Ce jugement surprend peu et confirme, en effet, les recherches sous-jacentes à ce livre. À l'intérieur des forums de négociations multilatéraux, le Canada n'a pas montré qu'il était à la remorque des positions américaines. Il a adopté un point de vue indépendant, mais trop souvent sujet à une réconciliation entre les perspectives de la «paix par la force» (MDN) et la «paix par le droit» (MAE). La diplomatie canadienne, particulièrement lorsqu'elle utilisait cette dernière approche, a montré qu'elle pouvait être efficace et, de concert avec d'autres pays, qu'elle pouvait intervenir sur le processus de décision des superpuissances, surtout dans le cas où celles-ci voulaient adopter des positions dangereuses pour le Canada.

Souhaitons que le livre d'Albert Legault et Michel Fortmann connaisse beaucoup de succès dans les salles de cours et dans les enceintes bureaucratiques des ministères des Affaires extérieures et de la Défense.

Charles-Philippe DAVID

*Département des Sciences Humaines
Collège militaire Royal, St-Jean, Québec*

McRAE, Donald (Ed.) and MUNRO, Gordon. *Canadian Oceans Policy. National Strategies and the New Law of the Sea.* Vancouver (B.C.), The University of British Columbia Press, 1989, 320p.

Le Canada, baigné qu'il est par trois océans et doté d'une zone économique exclusive et d'un plateau continental qui compte parmi les plus étendus de la planète, s'est impliqué au premier chef tout au cours des longues et laborieuses négociations qui ont donné lieu à la rédaction de l'importante Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, signée en 1982 par 119 États. Ce rôle de leadership a été reconnu implicitement

dans le texte qui consacre les droits de l'État côtier, notamment à l'égard de la zone des 200 milles et en matière de protection de l'environnement dans les régions recouvertes par les glaces. Or, tous ces aspects régis par la Convention – juridiques, géostratégiques, politiques, économiques et environnementaux – sont magistralement étudiés, tant sur les plans internes qu'externes, par une équipe multidisciplinaire de spécialistes américains et canadiens qui s'étaient préalablement réunis lors d'un colloque tenu en 1988 à l'université de Colombie-Britannique.

Constitué de cinq parties, l'ouvrage traite respectivement, dans les quatre premières, des ressources halieutiques, des ressources minérales, de l'environnement marin et, enfin, de la souveraineté; la cinquième partie, qui reprend ces thèmes en les abordant dans un effort de prospective, nous est apparue – disons-le d'emblée – la plus intéressante, la plus riche et la plus originale.

Les deux chapitres de la première partie mettent en évidence la difficulté de concilier, d'une part, l'expression de la souveraineté de l'État côtier eu égard à la zone des 200 milles et, d'autre part, le souci d'assurer par voie bilatérale la réalisation d'avantages que procure la coopération, notamment par l'accès consenti à des étrangers sur les surplus, le cas échéant, selon des quotas déterminés.

Plus précisément, Parzival Copes montre, dans le chapitre un, que ces efforts de coopération, tels ceux qui sont prévus dans le cadre de l'Organisation pour les pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, ont connu jusqu'à maintenant des succès que l'auteur juge avec raison mitigés, en dépit des bénéfices marginaux que pareils efforts ne sont pas sans produire. Par ailleurs, Gordon Munro et Robert Stokes, qui se livrent à un long exercice portant sur l'historique du traité canado-américain concernant le saumon du Pacifique, affichent un optimisme plus marqué quant aux succès réciproques qu'on est en droit d'espérer de la coopération.